



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 65968

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétants dérapages antisémites constatés dans le secteur de l'éducation ces derniers mois. En effet, après que des élèves d'un collège de la région parisienne eurent à traduire en anglais dans le cadre du brevet des collèges un texte nettement anti-israélien, c'est un manuel d'enseignement scientifique destiné aux classes de première littéraire et édité sous le contrôle du ministère qui contient des textes et des documents présentant la situation actuelle au Moyen-Orient d'une manière résolument partielle. Aussi il lui demande si le premier devoir de l'éducation nationale n'est pas justement de donner à nos enfants une éducation neutre et impartiale sur le monde contemporain à partir de faits objectifs et vérifiés. Il lui demande également ce qu'il compte faire pour corriger ces dérapages inadmissibles, ainsi que pour en éviter de nouveaux.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65968

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5301